MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Saint-Ouen, le 6 novembre 2026, 18h00

Nexity annonce la mise en œuvre d'un programme de rachat de ses actions, dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 mai 2026. Le mandat de rachat porte sur un montant maximum de 560 000 actions.

Ces actions seront affectées en totalité aux fins d'assurer la couverture de plans d'actions gratuites destinés aux salariés ou aux mandataires sociaux.

NEXITY, LA VIE ENSEMBLE

Avec un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros en 2025, Nexity agit sur tout le territoire comme opérateur urbain au service de la régénération urbaine et des besoins des territoires et de ses clients. En nous appuyant sur notre double expertise d'aménageur-promoteur et de promoteur-exploitant, nous déployons une offre territoriale multiproduits. Engagés historiquement pour l'accès au logement pour tous et leader de la décarbonation dans notre secteur, nous nous mobilisons pour un immobilier abordable et durable, neuf et réhabilité. Alignés avec notre raison d'être « la vie ensemble », nous nous mettons au service d'une ville où l'on vit mieux ensemble, accueillante et abordable, respectueuse des personnes, du collectif et de la planète. En 2025, Nexity a été classée 1er maître d'ouvrage de l'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) pour la septième année consécutive et 5e au palmarès relation clients HCG – Les Échos. Nexity est éligible au SRD, cotée au Compartiment B d'Euronext dans l'indice CAC Mid & Small, et fait notamment partie des indices Euronext FAS IAS et CAC SBT 1,5°.

CONTACTS
Anne-Sophie Lanaute – Directrice des relations investisseurs et de la communication financière
+33 (0)6 58 17 24 22 - investorrelations@nexity.fr
Géraldine Bop – Directrice des relations réglementées actionnaires et Autorité de marché
+33 (0)6 23 15 40 56 – gbop@nexity.fr